**CLASSES CHAM – Conservatoire à Rayonnement Départemental /Groupe Scolaire Albert BAYET – VALENCE**

Chaque année, des parents d’élèves peuvent faire la demande, pour leur enfant, d’une pré-inscription en **Classe à Horaires Aménagés Musicale** (CHAM).

**Que sont les Classes à Horaires Aménagés Musicales ?**

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales permettent aux élèves d'élémentaire (puis du collège) particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir, dans le cadre scolaire,

un enseignement complémentaire à l’enseignement général, dispensé par des professeurs du conservatoire. Les élèves bénéficient d’un aménagement de leur emploi du temps, sans qu’aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

La complémentarité de l’enseignement scolaire général et de l’enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs d’école et des professeurs du conservatoire.

Des objectifs communs sont fixés dans le projet d’école.

Il ne s’agit en aucun cas d’une orientation. Tous les élèves des classes CHAM ont accès aux filières de l’enseignement général et technologique à l’issue du collège où ils peuvent également poursuivre l'enseignement en classe CHAM.

**Admission en Classe à Horaires Aménagés Musicale**

Une commission se réunit pour examiner les demandes d’admission (en mai). Elle est présidée par Monsieur le Directeur académique des services de l’Education Nationale ou son représentant et rassemble des représentants de l’Education Nationale, des établissements d’enseignement musical, du service de la vie scolaire, des parents d’élèves. La liste des élèves retenus est établie par la commission qui évalue les dispositions musicales de l'élève, sa motivation, ses choix instrumentaux ainsi que les capacités d’accueil dans la classe.

**Comment pré-inscrire un élève en CHAM ?**

Le tableau ci-dessous récapitule toutes les étapes de l’admission en classe CHAM. Les familles sont invitées à prendre contact avec le Conservatoire pour de plus amples renseignements.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Écoles et collèges** | **Établissement partenaire** | **Démarche de pré-inscription** | **procédure** | **Réunions d’information** |
| ***Groupe ScolaireAlbert BAYET***8, place du 11 novembre26000 VALENCE04 75 43 02 82 | CHAM à dominante instrumentale, à partir du CE1Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglo Sud Rhône Alpes  Site de Valence32, Avenue Georges Clémenceau26000 ValenceTél. : 04 75 78 50 80 | **Du Lundi 07 février 2022 au Vendredi 11 mars 2022**Les candidatures s’effectuent par voie dématérialisée : <https://framaforms.org/candidature-cham-elementaires-de-valence-2022-2023-1641292273>Tout candidat doit par ailleurs transmettre **avant le 11/03/22, le Livret Scolaire Unique** (livret d'évaluation) de l'année en cours à : **ce.0261282C@ac-grenoble.fr** (si nécessaire, prendre l'attache du Directeur du groupe scolaire Bayet. Tel. 04 75 43 02 82)**La date limite de candidature est fixée au 11 mars 2022****En cas de difficulté, le Conservatoire peut être contacté au** **04 75 78 50 80 ou candidature.cham@valenceromansagglo.fr** | CHAM PRIMAIRETest d’aptitude à la pratique de la musique / motivation pour les activités musicales.**Mercredi 13 avril 2022****De 8h30 à 13h00**au Conservatoire de ValenceLes résultats de la commissiond’admission sont notifiés auxfamilles par courrier postal du Directeur académique **au plus tard le 5 juin 2022**COLLEGEPassage en commissionA partir de la 6ème :l’enfant est évalué lors d’un test par le conservatoire | **Élémentaire et Collège :Lundi 07 février 2022 de 18h à 20h**Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglo Sud Rhône AlpesSite de Valence32, Avenue Georges Clémenceau26000 ValenceTél. : 04 75 78 50 80 |
| **Collège Jean Zay**22, allée R. Mias26000 Valence04 75 78 40 01 | Mentionner la demande CHAM sur le dossier d'inscription 6ème et demander au directeur de l’école actuelle de le préciser dans l'application Affelnet. |
| ***Collège A. Malraux***Avenue Georges Pompidou26102 Romans CedexTel : 04 75 02 12 55Fax : 04 75 05 91 97 | CHAM à dominante instrumentaleConservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglo Sud Rhône Alpes Site de RomansCité de la Musique – 3 Quai Sainte-Claire 26100 Romans04.75.02.26.42 | Mentionner la demande CHAM sur le dossier d'inscription 6ème et demander au directeur de l’école actuelle de le préciser dans l'application Affelnet. | Concert annuelJournées portes ouvertesPrendre contact avec le collège. |